

COMPTE RENDU EPREUVE AILE D'ARGENT DE VOL RADIOCOMMANDE CATEGORIE AVION

(à transmettre par le responsable de la session au président du CRAM d'appartenance du candidat)

CANDIDAT NOM : Prénom :

Date de naissance : N° de licence FFAM | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse :

..... e.mail :@.....

Intitulé du club (dans lequel le candidat est licencié) :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ |

N° du CRAM : | 3 | 0 | _ | _ |

Nom et prénom du moniteur ayant formé le candidat (préciser sa ou ses qualifications fédérales détenues) :

.....

Epreuve effectuée le : à

Vol extérieur

Vol d'intérieur

1^{er} officiel NOM : Prénom :

Qualité (préciser président de club, de CRAM, de CDAM, titulaire DFFA, juge) :

Signature

2^{ème} officiel NOM : Prénom :

Qualité (préciser président de club, de CRAM, de CDAM, titulaire DFFA, juge) :

Signature

EPREUVE A EFFECTUER (cf. page suivante)

	1 ^{er} essai	2 ^{ème} essai
Décollage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ligne droite face au vent d'au moins 100 m. à moins de 10 m. de hauteur (en vol extérieur seulement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tour de salle par virage à gauche suivi d'un tour de salle par virage à droite (en vol d'intérieur seulement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Huit dans le plan horizontal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boucle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renversement ou tonneau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circuit rectangulaire d'approche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atterrissage (avion intact) dans la zone définie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect de la sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Temps de vol supérieur à 5 minutes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mettre une croix lorsque la figure est réalisée.

Le candidat a droit : à 3 minutes pour démarrer et décoller et à un essai non-concluant.

Date et signature du candidat

CADRE RESERVE AU CRAM

(bulletin à transmettre au plus tôt à la FFAM)

Date de réception compte rendu :

Validation : OUI NON

Signature du président du CRAM :

CADRE RESERVE FFAM

Date de réception :

Date envoi du diplôme (au président du club) :

INFORMATIONS

Dispositions relatives à l'aile d'argent

L'épreuve pour une aile d'argent peut être passée dans les deux années qui suivent celle de l'obtention de l'aile de bronze et implique de disposer d'une licence cadet ou junior en cours de validité.

L'aile d'argent peut être tentée plusieurs fois dans l'année jusqu'à son obtention.

L'obtention de l'aile d'argent donne lieu à attribution au candidat d'un diplôme et d'un insigne.

L'aile d'argent VCC et avion VRC peut être passée en intérieur ou en extérieur.

Les épreuves peuvent être réalisées avec un aéromodèle n'appartenant pas au candidat.

Epreuve à effectuer pour l'aile d'argent de vol radiocommandé catégorie avion (vol extérieur ou d'intérieur)

- Décollage de l'aéromodèle.
- En vol extérieur : ligne droite face au vent d'au moins 100 m à moins de 10 m de hauteur.
- En vol d'intérieur : tour de salle par virage à gauche suivi d'un tour de salle par virage à droite.
- Huit dans le plan horizontal * (figure constituée de deux cercles tangents) avec entrée face au vent en vol d'extérieur. En vol d'intérieur, le huit horizontal sera effectué selon les directives des officiels.
- Boucle.
- Renversement ou tonneau.
- Circuit rectangulaire d'approche.
- Atterrissage (avion intact) dans une zone définie par les officiels, par exemple une zone de 50 m x 20 m (avec atterrissage face au vent) en vol d'extérieur ou d'un diamètre de 12 mètres en vol d'intérieur.

Le démarrage du moteur et le décollage doivent être effectués en moins de trois minutes.

Le temps de vol devra être supérieur à cinq minutes (du décollage au toucher des roues).

Le candidat a droit à un seul essai non-concluant.

Contrôle de l'épreuve

Le contrôle de l'épreuve doit être effectué par deux officiels de clubs différents. Sous réserve qu'ils disposent d'une licence fédérale (encadrement ou pratiquant) en cours de validité, les officiels peuvent être :

- . les présidents de club, de CRAM ou de CDAM,
- . les titulaires d'une QFIA, d'une QFMA, du CATIA (ex DFFA) et a fortiori du DFEA,
- . les juges membres du réseau de contrôle sportif d'aéromodélisme (RCSAM) d'un niveau de qualification agréé ou national,
- . les examinateurs QPDD habilités par les CRAM.

A l'issue de l'épreuve, le compte rendu est signé par les deux officiels désignés et le candidat ; celui-ci est transmis, au plus vite par le responsable de la session, au président du CRAM d'appartenance du candidat. Le président du CRAM concerné doit alors très rapidement porter l'aile d'argent VRC avion obtenue sur la fiche du candidat, via l'extranet des dirigeants ; il doit ensuite transmettre le compte rendu de l'épreuve à la FFAM pour l'établissement du diplôme.

* En vol d'extérieur, le huit horizontal est ainsi défini : arrivant à une hauteur d'une trentaine de mètres environ face au vent et dans l'axe de piste, le modèle effectue devant les officiels un virage en éloignement de 90 degrés, puis bascule en sens inverse du premier virage pour réaliser un cercle complet. A la fin de ce cercle (devant les officiels et en éloignement), il effectue un 270 degrés en sens opposé suivi d'une remise à plat devant les officiels. Les deux cercles constituant le huit horizontal sont sensiblement de même diamètre.